

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2019

---

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD113

présenté par  
Mme Couillard, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« plus »

le mot :

« pas ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.